

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai parlé de deux sortes de normes; les normes relatives aux émissions dans l'atmosphère provenant de cheminées d'usine et, dans la seconde partie de ma réponse, j'ai parlé des normes ou de la politique gouvernementale, à laquelle devra être soumis tout projet de développement majeur auquel participera le gouvernement fédéral, ce qui veut dire qu'un tel projet sera assujéti à l'évaluation du ministère de l'Environnement.

L'ÉTUDE DÉCENNALE DES RISQUES INHÉRENTS À
L'ENTREPRISE SYNCRUDE—LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE
1979

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, en répondant à ces mêmes questions, le ministre a indiqué qu'une étude de ce problème, comportant une dépense de 40 millions de dollars, serait échelonnée sur une période de dix ans. Étant donné que le projet Syncrude sera en pleine production à la fin de 1978, et toutes les prédictions s'accordent sur cette date, quelle assurance le ministre peut-il donner aux malades qui en 1979, souffriront de cancer ou d'autres maladies semblables, que l'étude effectuée sur une période de dix ans pourra, rétroactivement, leur être utile?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, le député en sait beaucoup plus que moi sur les problèmes de santé qui peuvent découler de ce genre d'entreprise. Nos recherches et évaluations ne nous permettent pas d'être aussi affirmatifs pour l'instant. Notre préoccupation est réelle parce que nous savons que ces travaux auront des répercussions écologiques considérables. C'est pourquoi en prévision du projet sur une période de plusieurs années, et le député sait sûrement que l'exploitation ne se produira pas du jour au lendemain, nous avons entrepris cette vaste et très importante étude de tous les effets écologiques. Nous nous préparons en recueillant les données et les renseignements nécessaires pour être en mesure d'évaluer les situations à mesure qu'elles se présentent.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ACTES DE TERRORISME DE L'OLP—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT QUANT À UNE PROTESTATION VÉHÉMENTE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au premier ministre suppléant. Un acte de terrorisme ayant été commis hier à la Place Sion, à Jérusalem, où 7 personnes sont mortes et 34 ont été blessées, et l'Organisation de libération de la Palestine, par le truchement de son agence de nouvelles Wafa, ayant officiellement proclamé avoir commis cet acte pour commémorer le premier anniversaire de la visite que son chef, Yasser Arafat, a faite aux Nations Unies la branche d'olivier à la main, le ministre dirait-il à la Chambre si notre ambassadeur aux Nations Unies a reçu ou recevra instruction d'exprimer de façon non équivoque la répugnance que le terrorisme de l'OLP inspire au Canada, au moment où le gouvernement du Canada s'appête à inviter l'Organisation à participer à Vancouver à la conférence des Nations Unies sur l'habitat humain?

M. Hees: Très bonne question.

Questions orales

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, l'attitude du gouvernement canadien à l'égard de l'activité terroriste est bien connue. A l'instar du député, nous la déplorons et nous avons protesté dans les termes les plus énergiques. Nous avons maintes et maintes fois énoncé la position du Canada sur cette question; quand à la question de savoir s'il y aurait lieu de formuler en l'occurrence une nouvelle protestation, je vais y réfléchir. Selon la position que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit avoir adoptée et que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a confirmée, les représentants d'observateurs comme l'OLP seront admis à participer à la Conférence sur l'habitat à la condition qu'ils ne soient pas terroristes.

* * *

L'IMMIGRATION

DEMANDE DE REFOULEMENT À LA FRONTIÈRE D'UN
DIRIGEANT DE L'OLP EN ROUTE POUR OTTAWA

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. La section des affaires publiques d'Ottawa de la Voix des femmes a organisé pour la soirée de lundi prochain à la Bibliothèque municipale d'Ottawa un colloque pour discuter du sionisme en tant que forme de racisme, colloque auquel a été invité M. Shafik Al-Hout, directeur du bureau de la délégation de l'OLP à Beyrouth, au Liban, vice-président de la délégation de l'OLP aux Nations Unies et membre de l'exécutif de l'OLP. Le ministre dirait-il à la Chambre quelles mesures le gouvernement entend prendre pour interdire l'accès au Canada, à cette fin, de ce chef d'une association terroriste, reconnaissant ainsi que la condamnation par la Chambre de la résolution des Nations Unies n'est pas seulement une affaire de paroles, et pour prévenir ainsi des mesures de représailles qui, bien que regrettables, ne seraient pas surprenantes?

Des voix: Bravo!

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, comme l'a fait savoir le président du Conseil privé, la politique a été clairement établie et aucun terroriste ne sera autorisé à entrer au Canada.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA DATE DE L'ANNONCE DES DISPOSITIONS DE L'ACCORD
D'HELSINKI

M. Serge Joyal (Maisonnette-Rosemont): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu son absence, je la pose au secrétaire parlementaire.

Premièrement, l'honorable ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi les détails de l'Accord d'Helsinki, qui a été signé par le Canada en août dernier, n'ont pas encore été rendus publics, contrairement aux dispositions de l'accord? Deuxièmement, quand le ministre entend-il rendre public cet accord? Et, troisièmement, quelle interprétation il convient de donner à l'article par lequel le droit des peuples à l'autodétermination est reconnu?